

(N° 66.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 22 AVRIL 1913

COMMISSION DES PÉTITIONS

FEUILLETON N° 2.

Pétition sur laquelle un rapport a été déposé.

Par M. le Baron de Pitteurs Hiégaerts.

Numéro
du registre des
pétitions.

574.

Par pétition datée de Bruxelles, les dames Jane Brigode et Marie Parent de la « Ligue belge du droit des femmes » attirent l'attention du Sénat sur l'opportunité et sur la nécessité d'octroyer, à l'occasion de la prochaine revision de l'article 47 de la Constitution, le suffrage parlementaire aux femmes comme aux hommes.

Même pétition des dames Élise Nyst et Alice Habay-Lamal de la « Société belge pour l'amélioration du sort de la femme »; de la dame Céline Dangotte-Limbosch de l'« Union belge pour le suffrage »; des dames Rosa Deguchtenaere et V. Ledewyn de l'« Union des Femmes gantoises »; de la dame Louise Van den Plas de la « Ligue catholique du suffrage féminin ».

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

Le Président,
Comte T'KINT DE ROODENBEKE.